

La réponse de Marc Knobel à Jordan Bardella : "Les victimes juives ne sont pas les figurantes d'une stratégie de dédiabolisation"

Tribune. Selon l'historien, le Rassemblement national ne peut pas faire de l'antisémitisme un argument de respectabilité et l'écarter quand il concerne les siens.

Par Marc Knobel

Article Lecture 6 Min

L'Express - Publié le 16/10/2026 à 16 :00



Jordan Bardella, lors d'une conférence presse à l'Assemblée nationale, le 6 octobre 2026.

Thomas Padilla/MAXPPP

Mediapart a publié le 28 septembre puis le 1er octobre des messages attribués à Jordan Bardella, datant de 2013 à 2015. Selon le média, leur extraction depuis Messenger [NDLR : l'application de messagerie de Meta] a été authentifiée par huissier. Le président du Rassemblement national a démenti en être l'auteur, parle de "faux grossiers" et a porté plainte pour diffamation. Les faits ne sont donc pas établis, et la justice est saisie.

Interrogé sur les accusations d'antisémitisme qui le visent, le 8 octobre sur LCI, Jordan Bardella dénonce une "hystérie généralisée" et lance qu'"il va falloir maintenant se calmer. Il va falloir accepter de parler de la France, il va falloir accepter de parler des sujets qui concernent nos compatriotes." Puis il ajoute : "Vous ne pensez pas qu'il y a d'autres sujets de préoccupations ?" Deux jours plus tard, sur France info, Andréa Kotarac, porte-parole du Rassemblement national, affirme que "tout le monde se fout" de l'affaire Bardella, dont "l'objectif" serait, dit-il, "de freiner l'arrivée du Rassemblement national au pouvoir". Interrogé sur les éventuelles répercussions de cette affaire sur les alliés du RN à droite, il répond : "Si ça n'influence pas les Français, ça n'a aucune raison d'influencer nos alliés." Même sur le terrain électoral, répondre que "tout le monde s'en fout" revient à écarter la question de la véracité de l'affaire.

Ces réponses laissent entendre, à tort, que l'antisémitisme ne concernerait pas "nos compatriotes" et que s'en occuper empêcherait de parler de la France. Or parler de l'antisémitisme, c'est précisément parler de la France : de nos compatriotes juifs, de leur place dans la nation et de leur droit à vivre en sécurité. C'est parler des valeurs de la République et de ce qui les bafoue. Ce n'est pas détourner le débat des préoccupations françaises : c'est refuser d'en exclure celles de nos concitoyens juifs.

Or, pendant des années, vous avez fait de la lutte contre l'antisémitisme l'un des arguments de votre transformation politique. Vous avez présenté le Rassemblement national comme un parti débarrassé de ses vieux démons, capable de rompre avec son histoire et de prétendre au pouvoir. Vous avez fait de cette rupture affichée un argument électoral. Cet héritage, vous le connaissez : c'est celui de votre mouvement. Les provocations de Jean-Marie Le Pen, ses insinuations, ses jeux avec le négationnisme, ses attaques contre des artistes juifs, ses propos sur le "détail" ne relèvent pas d'une histoire extérieure à la vôtre. Le changement de nom du parti ne vous permet pas de raconter ce passé comme s'il était celui d'une autre formation.

Votre entreprise de dédramatisation devait convaincre les Français qu'une page avait été tournée. La lutte contre l'antisémitisme occupait une place dans cette démonstration : elle devait attester votre respectabilité. Mais une condamnation qui varierait selon la personne visée n'est pas un principe.

Répondre aux accusations, pas les disqualifier

Les accusations visant Jordan Bardella doivent être examinées et les faits établis. Cette exigence de rigueur n'autorise ni à le condamner par avance ni à balayer l'affaire au nom des ambitions électorales du RN.

Or les déclarations citées plus haut ne répondent pas à cette exigence. Elles invitent à considérer que l'affaire serait sans importance et que ceux qui la soulèvent poursuivraient avant tout un objectif politique. À l'examen des faits, elles substituent le procès des intentions. L'existence éventuelle d'arrière-pensées chez un adversaire ne dispense jamais de répondre sur le fond. Et l'indifférence supposée de l'opinion publique ne constitue pas davantage une réfutation. Une accusation ne devient ni vraie parce qu'elle suscite l'indignation, ni fausse parce qu'elle dérange un calendrier électoral.

Quant à l'appel à "parler de la France", il ne saurait servir à reléguer l'antisémitisme hors du débat national. Nos compatriotes juifs ne sont pas extérieurs à la France. Ce qui les frappe concerne le pays tout entier. Défendre leur égalité et leur dignité, c'est défendre la République, non se détourner de ses préoccupations.

Les victimes ne sont pas un argument électoral

La lutte contre l'antisémitisme n'appartient à aucun parti. Elle ne doit servir ni de certificat de respectabilité ni d'instrument de conquête du pouvoir. Elle engage notre conception de l'égalité, de la citoyenneté et de la dignité humaine. Les victimes juives ne sont pas les figurantes d'une stratégie deédiabolisation. Leur parole ne mérite pas d'être écoutée uniquement lorsqu'elle conforte votre discours. Leur sécurité ne peut pas être invoquée contre vos adversaires, puis reléguée au second plan lorsqu'une affaire embarrasse votre mouvement.

Dénoncer l'antisémitisme, ce n'est pas choisir le camp dans lequel il serait commode de le reconnaître. C'est refuser de lui accorder la moindre complaisance, quelle qu'en soit l'origine. C'est demander des faits, des réponses et de la clarté, sans condamner par avance, mais sans esquiver non plus. Enfin, parler de l'antisémitisme n'est pas une diversion : c'est aussi parler de la France.

*Marc Knobel est historien, chercheur associé à l'institut Jonathas de Bruxelles. Il a publié plusieurs ouvrages dont Haine et violences antisémites en 2013 (Berg International, 350 pages) puis Cyberhaine : propagande et antisémitisme sur Internet, en 2021 (Hermann, 231 pages).